



Le 15 février 2019

Par messenger

Me Denis Falardeau
ACEF DE QUÉBEC
265 rue de la Couronne, bureau 210
Québec (Québec) G1K 6E1

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 13 453,67 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association coopérative d'économie familiale de Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie



Le 15 février 2019

Par messenger

APCHQ
5930, boulevard Louis-H. Lafontaine
Montréal (Québec) H1M 1S7

À l'attention de M. Daniel Simoneau

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 26 902,31 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie
Me Natacha Boivin



Le 15 février 2019

Par messenger

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 30 281,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie



Le 15 février 2019

Par messenger

Me Éric David
Multiconseil Avocats
800, rue du Square-Victoria
Bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 5 402,71 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Option Consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie



Le 15 février 2019

Par messenger

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 10 000,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie



Le 15 février 2019

Par messenger

Me Hélène Sicard
UC
7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec), H3N 1X1

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 3 464,25 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Union des consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie



Le 15 février 2019

Par messenger

Me Marie-Andrée Hotte
UPA
555, boulevard Roland-Thérien
Bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2
Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT**

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 10 561,05 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Union des producteurs agricoles (UPA) dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1^{er} février 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie